GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, bose d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Affaissement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte : bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe préparatoire de la régénération	cpo
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe par bandes	cpb
Coupe à blanc avec ou sans réserves	cb
Coupe en sardinage	cl
Bridage (arbre tétrique ou à pied)	bri
Plantation à vocation mixte	pb
Plantation à vocation pure	pp
Plantation de boisement	pbo
Ensemencement	ens
Entretiens commerciaux	et

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — avec bouleau blanc et/ou peuplier	R (B)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à mélèze	R (M)
— — — à thuya (cèdre)	R (T)
— — — à pruche	R (PR)
— — — à sapin	R F
— — — (plantation)	R P
Pessière	
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)
— — — à thuya (cèdre)	P (T)
— — — à pruche	P (PR)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — — à pin rouge	P (PR)
— — — à pin gris	P (PG)
— — — à mélèze	P (M)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	P (F)
— — — (plantation)	P P
Sapinière	
— — — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (E)
— — — à thuya (cèdre)	S (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à mélèze	S (M)
— — — (plantation de sapin baumier)	S P
Pinède à pin blanc	
— — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — (pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb(PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin blanc	Pb (PB)
— — — avec pruche	Pb (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (F)
— — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin rouge	
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec pruche	Pr (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (F)
— — — (plantation)	Pr P
Pinède à pin gris	
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (T)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — avec pruche	Pg (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (F)
— — — (plantation de pin sylvestre)	Pg S
Cédrière	
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (F)
— — — (plantation de thuya)	C T
Prucheraie	
— — — (la pruche occupe plus de75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à pin rouge	Pr (PR)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (F)
— — — (plantation)	Pr P
MÉLÈZIN	Mel
— — — (le mélèze occupe plus de75% de la portie résineuse)	Mel (M)
— — — à thuya (cèdre)	Mel (T)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Mel (PB)
— — — à pin rouge	Mel (PR)
— — — à pin gris	Mel (PG)
— — — à pruche	Mel (PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Mel (F)
— — — (plantation de mélèze européen)	Mel E
— — — (plantation de mélèze japonais)	Mel J
— — — (plantation de mélèze laricin)	Mel L

TYPE DE COUVERT — MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — — avec épinettes	F1 (E)	F1 (E)
— — — — — — avec sapin	F1 (F)	F1 (F)
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinettes noires ou rouges	BE (E)	BE (E)
— — — — — — avec épinettes noires ou rouges	BE (E)	BE (E)
— — — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — — — avec sapin	BB (F)	BB (F)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinettes	F2 (E)	F2 (E)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 (PB)	F2 (PB)
— — — — — — avec pin rouge	F2 (PR)	F2 (PR)
Peupleraies avec sapin	Pe (F)	Pe (F)
— — — avec épinettes	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cultivars à feuillus tolérants	M (F)	M (R)
Cultivars à feuillus résineux	M (R)	M (R)
Mélanges à feuillus tolérants	M (F)	M (R) (F)
— — — — sur station hydrique	M (F)	M (R) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— d'essences mixtes	F3
— (plantation)	F P
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerais	Pe
Cultivars à feuillus	M
Mélanges	
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— à bouleaux jaunes	E (BJ)
— à peupliers	E (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F2)
Plantation d'arbres à suere	
— — de peuplier	Pe p
— — de peuplier hybride	Pe(H) p
— — de peuplier de l'ontario	Pe (O) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Subnivale	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	
Coupe partielle en damier	
Coupe partielle par bande	
Coupe partielle plus épaisse légère	
Coupe partielle	
Épaisse légère	
Brulis partiel	

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mesurée: ⊕ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	
Brulis	
Coupe totale	
Épaisse sévère	
Brulis	
Plantation	

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	THÈME DC	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans		70-30(ans) 50-10 (ans)
30	21-40	30	80-30 30-80
50	41-60	40	80-30 30-80
70	61-80		80-30 30-80
90	81-100	50	80-30 30-80
100	101 et plus		100-70 70-30

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ainsi 0 à 30 cm.
Mature inéquienne: Plus 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ainsi 30 cm.
Vieilleuse inéquienne: Plus 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges plus de 30 cm.
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 30 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A - 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B - 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C - 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D - 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 90 %	++
Abrupte	91 % et plus	+++

Superficie minimale de parcelle: 0,5 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ss 60 m 0 — détérioration, classe de pente, classe d'âge, origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C5 d E8 D3 F — classe de pente, classe d'âge, origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BAIS, NCHEU, ... (DG.01) / SIGNATURE : ...

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE PAULIN THÉRIAULT / SIGNATURE : ...

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985 / Année de publication : 1986 - 87 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/85
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	1
Unité de gestion	1
Unité d'aménagement	12*-1
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	0
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	07
Bassin hydrographique	2
Bassin primaire	10
Bassin secondaire	7 02*
Unité de gestion privée	
Municipalité	0
Division de recensement	6
Municipalité	9 00*
Cadastre	
Parcelle	2179*
Région écologique	8b

Municipalité régionale de comté M.R.C. 170 LA MATAPÉDIA

*: Signifie que la composante ont donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-B-11 S.E.	22-B-10 S.O. S.E.	22-B-9 S.O.
22-B-6 N.E. S.E.	22-B-7 N.O. S.O. S.E.	22-B-8 N.E. S.O.
22-B-3 N.E.	22-B-2 N.O.	22-B-1 N.E.

22 B/7 N.O.

Compt. for. : 6334-8611 -8918 - 9203 - 9510-7714-5031-5500 - 5555-6043-6564-7074

À jour : avril 1995

2